

L'inceste, la menace et la loi

ÉCRIT PAR CELIA.ALBERI@LCG.GP

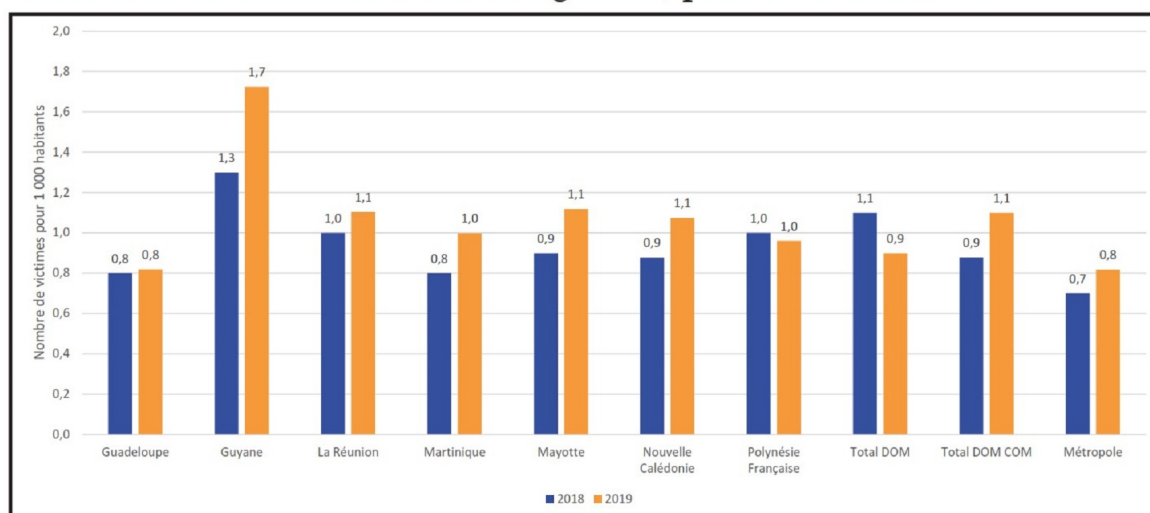
27 janvier 2021



Pas simple de lire *La familia grande* en Guadeloupe. “*Nous sommes en rupture de stock dans tous nos magasins et devrions le recevoir à nouveau première semaine de février*” indique-t-on dans les Boutiques de la presse. La Librairie antillaise devrait le recevoir à partir du 10 février et la Librairie générale réalise des commandes sur demande. Âgée de 45 ans, l’auteure Camille Kouchner (avocate parisienne, universitaire, maître de conférences en droit privé), y révèle l’inceste imputé à son ex-beau-père Olivier Duhamel (juriste, constitutionnaliste et politologue français) sur son frère jumeau quand il était adolescent. Victor, le frère jumeau, a pour la première fois porté plainte ce 26 janvier contre Olivier Duhamel, a annoncé à l’AFP son avocate dans un communiqué. La parution du livre publié le 7 janvier par les éditions Le Seuil, a fait revenir la question de l’inceste dans l’agenda politique. Des citoyens réclament l’évolution de la loi à l’instar de ce twittos : “En 2021 nos élu(e)s se posent encore la question du consentement. Qu’y a-t-il de compliqué à comprendre ? L’adulte est le garant de la sécurité physique et psychique de l’enfant. Il

n'y a qu'un pervers pour sexualiser la relation à un enfant. #metooinceste #MeTooGay #JeTeCrois". La sortie de l'ouvrage de 208 pages a de fait provoqué une déferlante sur la twittosphère avec le mouvement #MeTooInceste. Sous ce hashtag lancé le 18 janvier affluent des dizaines de milliers de témoignages, le plus souvent anonymes. "J'espère que la force de #metooinceste donnera le courage aux victimes de témoigner aux Antilles #Martinique #Guadeloupe et de poursuivre les auteurs..." réclame une twittos le 17 janvier. L'attente est grande croit savoir une autre qui le 21 janvier prédit que "parler de cette 'honte nationale' va faire un raz-de-marée dans les familles ! #metooinceste Visage boudant #France #Antilles". Les violences sexuelles concernent 0,8 personne pour 1 000 habitants en Guadeloupe en 2019. Soit près de 300 personnes chaque année selon les chiffres de police et gendarmerie, sans que la part des violences sexuelles sur mineurs ni l'inceste ne soit détaillée.

Victimes de violences sexuelles enregistrées, pour 1 000 habitants



Sources : SSMSI, base des victimes de crimes et délits; Insee, recensement de la population.

Le bilan 2019 de l'insécurité et la violence dressé par le ministère de l'Intérieur indique que les atteintes les plus sensibles, à caractère sexuel ou perpétrées par un membre du ménage, sont plus fréquentes Outre-mer et aussi les moins déclarées.

Makologie stérile

Après la toile, la parole a émergé en télé. Violé à 11 ans par un ami de la famille lors de vacances en Corse, le député Bruno Questel a témoigné le

27 janvier sur BFMTV. En parler... une première gageure. Noémie Stéphanie-Victoire, avocate au barreau de Guadeloupe, invitée chez RCI le 21 novembre 2020, rapportait qu'il y a " *beaucoup trop [...] d'agressions sexuelles intrafamiliales* ". D'après elle, les non-dits, la manipulation et la menace empêchent la prise en charge des mineurs par les professionnels. Louis Jehel est médecin en Martinique. Professeur de psychiatrie. Il préside "Sos kriz". L'association au nom créolisé, affiche une vocation territoriale envers l'Outre-mer. La plate-forme d'intervention par téléphone dédiée à la question des violences, notamment de l'inceste, basée en Martinique, reçoit les appels. Pour ses victimes majoritairement de Martinique, puis Guadeloupe, Hexagone et Guyane, c'est un point d'écoute, où l'anonymat peut être respecté. Cette question de la confidentialité est selon le Dr Jehel, une source d'inquiétude et un frein à la dénonciation de la part des victimes. Interrogé par la1ere.francetvinfo.fr le 20 janvier, le médecin remarque qu'"ici, il y a l'inquiétude qu'il y ait quelqu'un de la famille dans l'hôpital où la victime va consulter. Du coup, il y a une crainte que les informations soient diffusées. (...) Dans les grandes villes hexagonales, il y a quand même une beaucoup plus grande confidentialité. Dans les autres villes des régions, on peut aller dans la région d'à côté, si on veut être sûr d'avoir plus de tranquillité, de ne pas rencontrer des personnes de la famille quand on va consulter." Plus qu'une simple pierre jetée dans le jardin de la makologie stérile, il faut y voir la dénonciation d'un désordre social délétère voire criminel : "J'en ai vu beaucoup des victimes d'inceste en Martinique et, pour un grand nombre d'entre elles, lorsque les faits commencent à être révélés, elles se sentent acculées avec un choix : soit se suicider soit quitter la Martinique" poursuit-il. Derrière le numéro vert 0800 100 811, une cinquantaine de bénévoles formées par SOS Kriz répondent 24H/24 et 7J/7. "Depuis l'intervention du Dr Jehel, nous avons reçu de nombreux appels de personnes qui souhaitent devenir bénévoles" décrit l'opératrice jointe au téléphone par *Le Courrier de Guadeloupe*. L'association a lancé un appel le 26 janvier via les réseaux sociaux : "Nous recrutons et nous formons. Nous vous invitons à une formation complète de 4 jours de préventeur.ice - intervenant.e de crise les 1er, 2, 4 et 5 février de 16h à 19h". Au long cours, et grâce à la médiatisation du sujet, la parole se libère. "Les gens parlent beaucoup plus. Ce sont des adultes qui appellent, des souvenirs remontent" poursuit l'opératrice. Elle n'a pas connaissance d'appel reçu

de la part d'enfants qui vivent une situation de violence. Mais pour eux insiste-t-elle, *"l'autre parent ou un adulte qui protège doit réagir"*.

Un enfant sur cinq

C'est à la fin du XXe siècle que les abus sexuels sur mineurs ont été conçus comme un problème public porteur d'une menace pour la société. Il y a encore 4 ans, les associations devaient se battre pour transformer ce crime en circonstance aggravante. La loi sanctionnait déjà les relations sexuelles au sein de la famille, mais c'est en 2016 (sous la pression des associations de victimes), que le mot "inceste" fait son entrée dans le Code pénal. Deux ans plus tard en 2018, une loi porte le délai de prescription pour le crime de viol sur mineur à trente ans à compter de la majorité de la victime, contre vingt auparavant. Après un premier examen d'une proposition de loi par le Sénat visant à faire de l'inceste un crime à part entière ce jeudi 21 janvier, d'autres mesures devraient suivre. L'association "Face à l'inceste" milite pour l'insertion de l'inceste dans le Code pénal comme un crime spécifique et imprescriptible. Un enfant sur cinq est victime de violences sexuelles en Europe. Le 3 décembre 2020 est sorti en librairie "1 sur 5 - Le manifeste contre la pédocriminalité", un livre-pétition qui propose 25 mesures concrètes pour faire vraiment changer les choses.